

## Compte-rendu de la permanence du 11 octobre 2022

### Participants :

**Présidente** : Mme Valérie TALBI, Adjointe au Maire de Vénissieux

**Correspondant de territoire** : M. Yazid IKDOUMI, DGA

**Nombre d'habitants présents** : 10

### Délégués de quartier :

<input type="checkbox"/> ALMERAS Ludovic, excusé	<input type="checkbox"/> BROUSSE Samuel, excusé	<input type="checkbox"/> MABROUK Mohamed-Karim, excusé
<input checked="" type="checkbox"/> BARZASI Dominique	<input checked="" type="checkbox"/> CLAVEL-INZIRILLO Béatrice	<input checked="" type="checkbox"/> MONGHEAL Chantal
<input type="checkbox"/> BONAVENTURE Bertrand, excusé	<input type="checkbox"/> DIAZ Chantal, excusée	<input type="checkbox"/> RINNA Angelo, excusé
<input type="checkbox"/> BORNE Camille, excusée	<input checked="" type="checkbox"/> GARCIA Véronique	<input checked="" type="checkbox"/> THIVILLIER Henri
<input checked="" type="checkbox"/> BRISSON Christèle	<input checked="" type="checkbox"/> ISMAEL Ayaz	<input checked="" type="checkbox"/> YAZID Malika

**1/ T10** : La Présidente et les délégué-es avaient souhaité rencontrer le médiateur-Ville à propos du T10 en préalable à la permanence de ce jour, afin d'organiser une méthode de travail entre Ville et Conseil de Quartier du Centre. Le Conseil de Quartier insiste pour que s'organise au plus tôt un échange concret et régulier avec la Ville sur la question du tracé du Tramway T10, en réitérant clairement la nécessité et son soutien à cette ligne forte de transport collectif.

**2/ SYTRAL** : demande des plans de circulation suite à la réunion du 20 septembre 2022. La ville s'est dotée d'un correspondant médiateur habitants / Sytral. Les délégué-es l'ont déjà sollicité pour une participation à la permanence de conseil de quartier en lien avec M. Arthur Levasseur, référent T10 à la Ville.

**3/ Demande d'une carte précise et à jour du périmètre du marché du centre**

**4/ Retour sur l'AG du CQ Centre du 05 octobre 2022** : forte mise en cause des Police Nationale (PN) et Police Municipale (PM) / lassitude de la police d'agir sur les mêmes faits sur les mêmes lieux Demande d'inviter la PM et la PN à une permanence du CQ Centre.

- *Information importante sur la création d'une Division Territoriale de Police Nationale pour le Sud-Est Lyonnais, dont le siège est désormais au commissariat de Vénissieux. Bienvenue au commissaire divisionnaire Mr Eric DEBEUGNY. Le commissariat de Vénissieux garde naturellement son commissaire de Police. Il est conseillé aux habitants de ne pas seulement appeler le commissariat, mais plutôt le 17 ou par mail via l'adresse suivante : moncommissariat.fr Une proposition est faite d'une réunion annuelle entre PN-PM-Ville -4<sup>ème</sup> Division de la Police- Adjoint au Maire délégué à la sécurité- Conseil de Quartier (À SUIVRE)*

**5/ Demande d'élaguer les arbres** car les feuilles bouchent les égouts.

**6/ Rue du Château** : en haut (proche église) / une voiture s'installe pour vendre de l'alcool à 1€ la canette + vente de cigarettes, vers le vieux puits. Il se passe des choses dans le bar du Vieux Puits.

**7/ Place Sublet, escaliers du BIJ.** Occupation par des SDF qui s'alcoolisent et se battent, hommes et femmes près du Casino. Viendraient notamment de Lyon 8<sup>ème</sup>, car endroit calme pour boire et achat au Casino après mendicité.

**8/ Parc Dupic :** les problématiques de consommation de drogue et d'alcool persistent. Pratique réalisée notamment le soir.

**9/ Projet de rénovation des places Sublet / Barbusse** avec un financement métropolitain obtenu par les élus vénissians : souhait de pouvoir donner son point de vue en amont pour orienter le projet. Les travaux devraient être terminés en 2026.

**10/ Interpellation M. Nicolas Porret, adjoint au commerce :** La Direction Aménagement Urbanisme Économie peut-elle préciser les conditions d'octroi des locaux pour les snacks. Problème de gestion des poubelles rue Carnot persistant.

**11/ Épicerie rue V. Hugo,** vente d'alcool à plus de minuit.

**12/ Boulangerie Dallery,** lui faire nettoyer sa terrasse, c'est souvent sale.

**13/ Distribution journal Expressions :** Des habitants des rues Général Mayeret-Joinville, Billon et Picard se plaignent de ne pas recevoir le journal Expressions. Il y figure des dossiers importants comme la ZFE, l'Énergie (avec interdiction à terme du fuel), le T10, les Comptes-rendus des AG des Conseils de Quartier, etc...

**14/ D'importantes questions se posent aux habitants pour l'avenir du quartier et de la ville :** Ainsi de l'extension de la ZFE aux villes de première couronne, des coûts de l'Énergie, du T10, de la limitation nocturne de l'éclairage public, des commerces de proximité, de la possibilité de préemption des fonds de commerce dans le Centre, ... Cela fera l'objet des permanences de fin d'année 2022 et 2023. À noter qu'une pétition sur l'énergie est soumise à la signature des habitants.

**15/ Animation du centre-ville :** Demande d'engager un travail pour l'installation d'un kiosque à journaux (presse uniquement) sur la place Sublet avec le soutien souhaité de PRESTALYS que les habitants ont soutenue.

**16/ Proposition d'un Marché de Noël,** place de la Paix, avec une dizaine de chalets, du 7 au 11 décembre 2022 (voir la délibération municipale du 10 octobre).

**17/ Les pistes cyclables** sont considérés comme non sécurisantes et non sécurisées bd L. Gerin dû à un sens de circulation contraire.

**18/ Rues Banette et Planchon,** la barrière le long de la haie a été découpée le long Bd Ambroise Croizat. Est-il possible de demander au centre de supervision urbaine de voir s'ils ont quelque chose en captation vidéo ?

**19/ Carrefour P. Bert/ V.Hugo :** Demande de ralentisseurs / Potelets sur le haut de la rue P. Bert vers le fleuriste pour réduire le stationnement.

**20/ Chantiers rue P. Bert :** prévenir les futurs problèmes de circulation des camions et palissades (pour combien de temps). Aucun retour sur des mesures prises pour sécuriser la rue en lien avec ce chantier. Demande d'inviter le promoteur de l'opération au CQ qui serait ouvert à la concertation. Un délégué prend contact avec lui.

**21/ Restaurant Chicken Street :** le commerçant doit traverser son restaurant pour l'enlèvement des bacs poubelles. Y a-t-il une solution pour qu'il puisse faire autrement sans avoir à traverser son établissement (pour réduire les risques sanitaires et d'hygiène) ?

22/ **Marché du centre**, il semble qu'il y ait un problème de positionnement de certains étals qui débordent.

23/ **Le trottoir rue J. Jaurès** est rendu impraticable pour les handicapés et les personnes à mobilité réduite (PMR) par la présence de 3 marches d'accès qui empiètent sur l'espace public. On ne peut plus passer.

24/ **Rue J Ferry** : Le problème du stationnement sauvage face à l'école de la Xavière, qui empêche d'entrer-sortir des garages en sous-sol des immeubles riverains, n'est toujours pas résolu.

25/ **Demande de mise en place de contrôle** à l'angle des rues Billon et Marcel Paul.

26/ **Circulation impasse Morel** (à proximité carrefour chemin de Feyzin/ Oschatz) : revoir les sens de circulation, stationnements, implantation des poteaux (électricité/ téléphone/signalétique...) qui ne sont plus adaptés avec les nouveaux immeubles construits et le bien plus grand nombre de riverains. Conflits inévitables à éviter à tout prix.

27/ **Rue du Château** : il y a une benne à vider dans l'ancienne cour de l'école Jeanne d'Arc, propriété de l'archevêché. Un nettoyage est à organiser sur le secteur avec désherbage, enlèvement des cartouches de protoxyde d'azote, des canettes de bières...

28/ **L'Espace derrière le Musée de la Résistance** est à nettoyer de toute urgence.

29/ Arrière de la palissade de l'**ancien immeuble d'Expressions** place Sublet : dépotoir à nettoyer + arbres à couper. Quand est-ce que les travaux démarrent ?

30/ **Arrière immeuble Le Miroir**, quand est-ce que démarrent les tranches prévues ? Quel est le devenir des garages du Miroir ? Vont-ils être mis en location à l'échelle du quartier ? À noter que la crèche n'aurait pas de dépose minute et pas de desserte automobile. Demande d'éclaircissement sur cette question.

31/ **Passage le long de Casino** : cette voie (piétonne a priori), en impasse, serait privée d'après la réponse des services de la ville mais les actes de vente des appartements de la copropriété voisine disent le contraire et d'ailleurs ne font pas référence à une servitude de passage public. A élucider de toute urgence en lien avec les services et les notaires et les propriétaires-acquéreurs.

### [Confirmation de la prochaine permanence](#)

**Mardi 8 novembre 2022 à 18h00**

Foyer Paul Langevin

13A rue Marcel Paul